

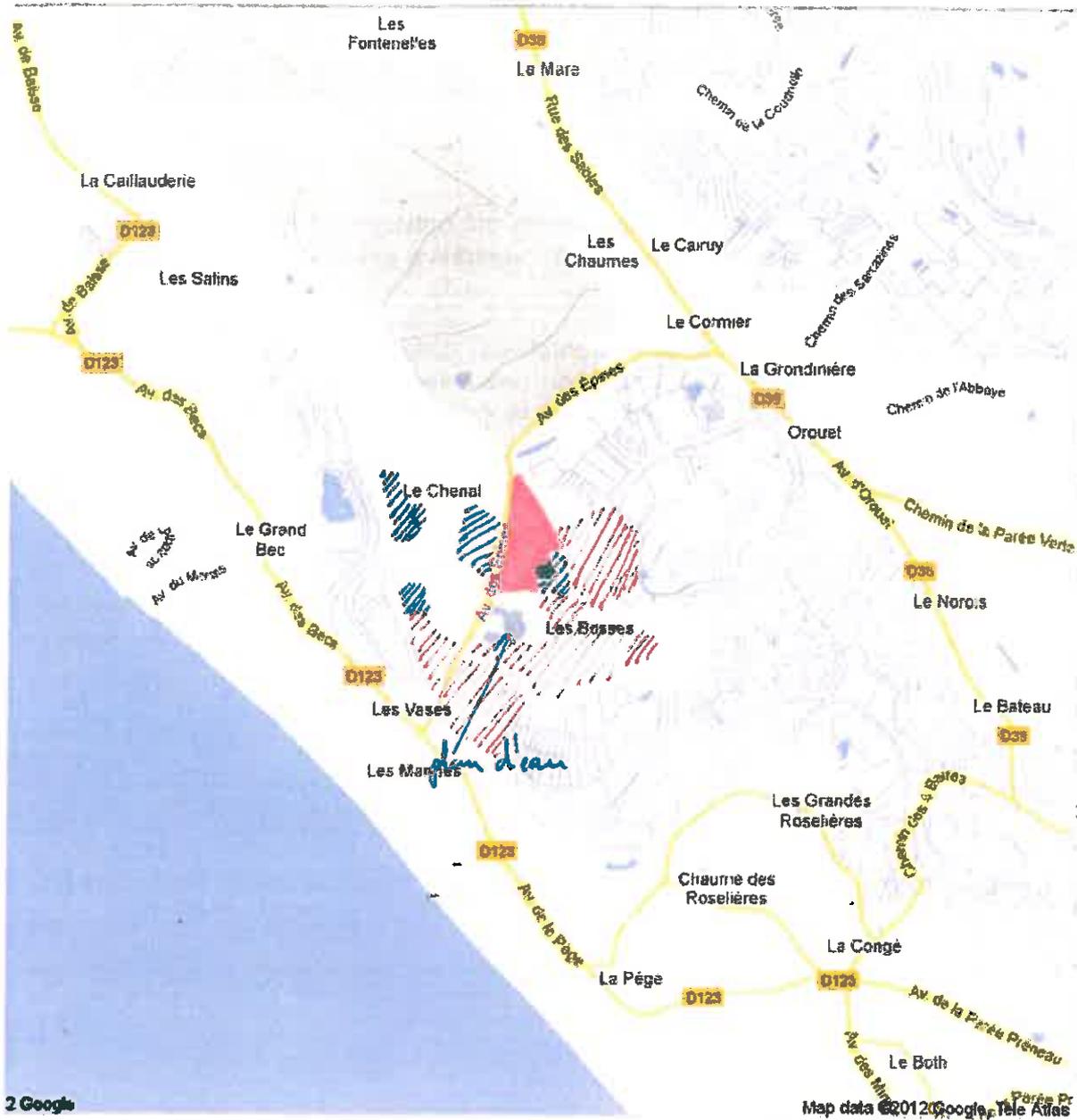
Annexe à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Le terrain d'implantation des huit emplacements est entièrement nu. La Végétation que l'on aperçoit sur les photos sont en limite séparative avec les terrains voisinant et sur les terrains avoisinants.

Pour ce qui est des haies en limites séparatives, celles-ci seront conservées et complétées par des haies bocagères afin de préserver le camping et les terrains avoisinants, et afin de limiter l'impact visuel par rapport aux terrains voisins.

Les arbres que l'on voit sur les photos sont sur les terrains voisins.

PLAN DES ABORDS DU PROJET



- terrain de camping existant
- extension projetée.
- /// habitations
- //// Autres campings.